

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION  
24 JUINI 2015

DATE d'AFFICHAGE  
03 JUILLET 2015

NOMBRE de CONSEILLERS :  
En exercice : 37  
Présents : 31  
Votants : 36

L'an deux mille quinze,  
le 30 juin à dix heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Corail de Péaule en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Marie-Thérèse CABON, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : Mme Nathalie CALLE, - MM. Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Marie LABESSE, - Hervé MICHAUD, - Mmes Martine PENOT, - Christine RENAULT-TREGOUET.

**Mme Nathalie CALLE donne pouvoir à Mme Marie-Odile JARLIGANT**

**M. Jean-Claude FOUCRAUT donne pouvoir à M. André PAJOLEC**

**M. Jean-Marie LABESSE donne pouvoir à M. Patrick BEILLON**

**Mme Martine PENOT donne pouvoir à M. Joël BOURRIGAUD**

**Mme Christine RENAULT-TREGOUET donne pouvoir à Mme Maryvonne TATARD**

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Bertrand ROBERDEL a été élu Secrétaire.

**DELIBERATION N°87-2015 – DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE AU SYNDICAT MIXTE DU PARC ET AU COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU COMITE SYNDICAL DU SYSEM SUITE A UNE DEMISSION**

Suite à la démission de Mme Fabienne DUBOS de ses fonctions de Conseillère Communautaire et par conséquent de l'ensemble de ses fonctions de représentation pour la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne au sein de différentes instances, il convient de la remplacer.

Ainsi, le Président invite les éventuels candidats à se manifester pour les fonctions suivantes :

- Délégué(e) titulaire au sein du Syndicat Mixte du Parc,
- Délégué(e) titulaire au sein du collège des élus du Comité de Direction de l'Office de Tourisme,
- Délégué(e) suppléant(e) au sein du Comité Syndical du Syndicat Sud Est Morbihan (SYSEM).

Au vu des éléments exposés, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **AUTORISE**, à l'unanimité, le Président à :

- **NOMMER** M. Bruno LE BORGNE (initialement délégué suppléant), comme délégué(e) titulaire au sein du Syndicat Mixte du Parc.
- **NOMMER** Mme Bernadette GRIGNON, comme déléguée titulaire au sein du collège des élus du Comité de Direction de l'Office de Tourisme,
- **NOMMER** M. Patrick BEILLON, délégué(e) suppléant(e) au sein du Comité Syndical du Syndicat Sud Est Morbihan (SYSEM).

